

ANNEXE PÉDAGOGIQUE ET FINANCIÈRE

Licence Professionnelle Génie Electrique Informatique et Industrielle (GEII)

Année universitaire 2023-2024

Article 1 : conditions pédagogiques

Un enseignant prépare et encadre les TP du DUT GEII « Génie Electrique et Informatique Industriel ». Les TP se déroulent sur 10 séances de 4 h pour les 21 étudiants qui sont répartis en 2 groupes, soit pour chaque étudiant 20 h de TP.

Article 2 : conditions financières

- Coût horaire étudiant : 1.30 €
- Coût matière d'œuvre étudiant : 10 €

Soit : 21 étudiants X 20h X 1.30 € = 546.00 €

21 étudiants X 10 € = 210.00 €

= 756.00 € versé à terme échu.

Le Proviseur du Lycée Jean Dupuy

Le Directeur de l'IUT,

Cyrille COURADE

Jean-Yves CHAMBRIN

ANNEXE PÉDAGOGIQUE ET FINANCIÈRE

Licence Professionnelle Ingénierie des Matériaux à Structure Composite (IMSC)

Année universitaire 2023-2024

Article 1 : conditions pédagogiques

Un enseignant prépare et encadre les TP « Mise en œuvre des matériaux composites » de la licence IMSC. Les TP se déroulent sur 20 h pour les étudiants qui sont répartis en 5 groupes, soit 100 h de TP « Mise en œuvre des matériaux composites ».

Article 2 : conditions financières

- Coût horaire étudiant : 1.30 €
- Coût matière d'œuvre étudiant : 110 €

Soit : 25 étudiants X 20 h X 1.30 €	= 650.00 €
25 étudiants X 110 €	= 2 750.00 €
	= 3 400.00 € versés à terme échu.

Le Proviseur du Lycée Jean Dupuy

Le Directeur de l'IUT

Cyrille COURADE

Jean-Yves CHAMBRIN

ANNEXE PÉDAGOGIQUE ET FINANCIÈRE

Licence Professionnelle Maintenance et Exploitation des Equipements dans les Energies
Renouvelables (M3ER) par apprentissage

Année universitaire 2023-2024

Article 1 : conditions pédagogiques

Un enseignant prépare et encadre les TP « Génie électrique » de la licence M3ER. Les TP se déroulent sur 5 jours de 8 h pour les 21 étudiants, soit pour chaque étudiant 40 h de TP.

Article 2 : conditions financières

- Coût horaire étudiant : 1.30 €
- Coût matière d'œuvre étudiant : 10 €

Soit : 21 étudiants X 40 h X 1.30 €	= 1092 €
21 étudiants X 10 €	= <u>210 €</u>
	= 1302 € versés à terme échu.

Le Proviseur du Lycée Jean Dupuy

Le Directeur de l'IUT,

Cyrille COURADE

Jean-Yves CHAMBRIN

ANNEXE PÉDAGOGIQUE ET FINANCIÈRE

BACHELOR Universitaire de technologie Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)

Année universitaire 2023-2024

Article 1 : conditions pédagogiques

Un enseignant prépare et encadre les TP « Sérigraphie » du DUT MMI. Les TP se déroulent sur une journée de 7h30 pour les étudiants qui sont répartis en 2 groupes de 13 étudiants.

Article 2 : conditions financières

- Coût horaire étudiant : 1.30 €
- Coût matière d'œuvre étudiant : 10.00 €

- Soit : 26 étudiants X 7.50 h X 1.30 € = 253.50 €
- 26 étudiants X 10.00 € = 260.00 €
- = 513.50 € versé à terme échu.

Le Proviseur du Lycée Jean Dupuy,

Cyrille COURADE

Le Directeur de l'IUT,

Jean-Yves CHAMBRIN